

Gérard Noiriel

«L'Univers Historique» : une collection d'histoire à travers son paratexte (1970-1993)

In: Genèses, 18, 1995. Protections sociales. pp. 110-131.

Citer ce document / Cite this document :

Noiriel Gérard. «L'Univers Historique» : une collection d'histoire à travers son paratexte (1970-1993). In: Genèses, 18, 1995. Protections sociales. pp. 110-131.

doi: 10.3406/genes.1995.1281

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1995_num_18_1_1281



«L'Univers Historique»:

une collection d'histoire à travers son paratexte (1970-1993)

Gérard Noiriel



- 1. «Les œuvres n'existent qu'à partir du moment où elles deviennent des réalités physiques», R. Chartier, L'Ordre des livres, Alinéa, 1992, p. 9.
- 2. F. Dosse, L'Histoire en miettes, La Découverte, p. 7. Ces critiques sont complaisamment reprises dans le «Que sais-je?» de G. Thuillier et J. Tulard, Les Écoles historiques, PUF, 1990.
- 3. G. Noiriel, «Naissance du métier d'historien», Genèses, n°1, oct. 1990.
- 4. Cette tension entre les deux «missions» contradictoires assignées à l'historien a été évoquée récemment par René Rémond, «Situation de l'histoire en France», in R. Rémond (éd), Être historien aujourd'hui, Paris, Erès, 1988, p. 245.
- 5. Sur cette forme particulière de livre que constitue un recueil d'articles, cf. Daniel Roche : «De l'histoire sociale à l'histoire des cultures : le métier que je fais», avant-propos à D. Roche, Les Républicains des lettres. Gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle, Paris, Fayard, 1988, pp. 7-22.

o analyse des problèmes posés par l'édition des ouvrages historiques est un aspect essentiel d'une réflexion sur l'histoire entendue comme activité pratique. C'est grâce à l'institution éditoriale, en effet, que la «pensée pure» est matérialisée, imprimée et diffusée; opérations sans lesquelles elle ne pourrait atteindre le public auquel elle est destinée¹. Force est de constater néanmoins que, sur ce point, la recherche est encore balbutiante. Les rares ouvrages qui ont tenté, ces dernières années, de cerner les rapports entre l'édition et l'histoire, s'inscrivent dans une perspective très polémique. C'est surtout le courant des Annales qui a fait les frais de cette humeur critique : «Les "Annalistes" – écrit par exemple François Dosse - se sont emparés de toutes les places fortes de la société médiatique. L'historien nouveau s'est fait commerçant en même temps que savant, démarcheur, publicitaire et gestionnaire pour contrôler à tous les niveaux des réseaux de diffusion des travaux historiques»². Certes, dans un univers où les controverses sont de plus en plus rares, ce type de propos a au moins le mérite de secouer le conformisme ambiant. Néanmoins l'expérience a montré que ce n'est pas le bon moyen de faire progresser la réflexion collective sur ces problèmes. Le langage polémique présente en effet deux inconvénients majeurs. D'une part, il contraint ceux qui sont désignés (explicitement ou implicitement) comme «responsables», voire comme «coupables», à se réfugier dans un silence condescendant ou à répondre sur le même ton, en discréditant celui qui se pose en juge. Dès lors la volonté de savoir ne peut que s'effacer devant la volonté de nuire. D'autre part, il occulte complètement le système des contraintes qui pèsent aujourd'hui sur tout historien qui entreprend de publier un livre. Convaincu que seule l'analyse collective de ces contraintes peut permettre de faire évoluer les rapports entre recherche scientifique

et édition, je les ai abordées ici en m'efforçant de ne jamais succomber à la «manie du jugement» que Marc Bloch déplorait déjà chez les historiens de son temps.

Dans cette perspective, rappeler quelques unes des caractéristiques essentielles du métier d'historien, tel qu'il a été institutionnalisé à la fin du xixe siècle, me semble constituer un bon point de départ. Comme j'ai essayé de le montrer dans une autre étude³, la III^e République a fixé deux objectifs essentiels (qui définissent aujourd'hui encore la discipline telle qu'elle se pratique en France) au nouveau corps des historiens professionnels qu'elle a mis en place dans les années 1880. En premier lieu, l'historien doit produire des connaissances à caractère scientifique; ce qui suppose qu'il ait acquis, au préalable, une formation de chercheur certifiée par un diplôme (la thèse de doctorat) que seuls les spécialistes du domaine considéré sont habilités à délivrer, en s'appuyant sur les critères qui fondent la scientificité de leur pratique. A la fin du xixe siècle, c'est la «méthode» - c'est à dire le traitement de l'archive (ampleur des matériaux de première main consultés et qualité de la critique des sources) - qui définit la science de l'histoire. A partir des années trente, les fondateurs des Annales y ajoutent un élément fondamental: la pertinence du questionnaire (toute recherche historique doit s'efforcer de résoudre un problème que la communauté savante considère comme important pour le progrès de la connaissance). Mais l'historien doit aussi assumer des responsabilités civiques en contribuant à l'enrichissement de la mémoire collective du (ou des) groupe(s) auxquel(s) il appartient. A ce niveau, on lui demande surtout un effort de vulgarisation. Effort qui sera jugé en fonction de critères essentiellement «pédagogiques» : par exemple sa capacité d'intéresser le «grand public» (en évitant les sujets trop «pointus» ou trop éloignés des préoccupations du «sens commun») et de se faire comprendre des non-spécialistes (en parlant un langage simple et clair, en évitant l'accumulation des notes de bas de page, etc.)⁴.

Les exigences largement contradictoires entre les contraintes de la «thèse» et celles de la «synthèse» reflètent la position «centriste» de l'histoire, écartelée entre le monde savant et le monde littéraire. C'est en examinant les problèmes que pose à la discipline la réception des travaux qu'elle destine à ces deux types de public que l'on peut prendre toute la mesure de ces contradictions. En effet, si toute activité scientifique nécessite que les résultats de la recherche fassent l'objet d'une publication, comme le montre l'exemple des sciences de la nature, la communication entre savants ne passe pas, principalement, par les livres, mais par la «littérature grise» et les articles dans les revues spécialisées⁵. L'historien qui choisit de publier un ouvrage accepte donc, par définition, de s'adresser à un public plus large que le groupe professionnel dont il fait partie. De ce fait, il est dans l'obligation de satisfaire aux normes «pédagogiques» évoquées plus haut. Mais, dans le même temps, la légitimité de l'historien, pour l'opinion publique, est liée à son image de spécialiste, titulaire de compétences qui garantissent la vérité des propos qu'il développe dans ses écrits. Dans son effort de vulgarisation, l'historien ne peut pas, par conséquent, franchir les limites qui le feraient basculer dans la littérature : la petite histoire ou le roman historique que cultivent, avec profit, nombre d'historiens «amateurs». L'écriture d'un livre d'histoire (au sens universitaire du terme) se déploie dans un espace intermédiaire entre l'écriture scientifique et l'écriture littéraire. Elle ne peut remplir les exigences ni de l'une ni de l'autre et pourtant elle doit satisfaire aux deux.



- 6. G. Genette, Seuils, Éditions du Seuil, 1987. Je me suis limité ici à l'examen des éléments paratextuels qui font partie du livre (le «péritexte»), sans m'occuper des «épitextes» (propos concernant le texte publiés indépendamment de lui ; comme les interviews, la correspondance ou le «journal» tenus par l'auteur, etc.).
- 7. Étant donné qu'une collection est en soi un élément qui entre dans la stratégie éditoriale de présentation des textes, elle constitue pour le chercheur un corpus idéal, puisqu'il est défini à partir de critères qui relèvent eux-mêmes de l'objet d'étude. J'ai choisi «L'Univers Historique» non seulement en raison de son importance pour la discipline depuis une vingtaine d'années, mais aussi parce que son directeur, Michel Winock, m'y a généreusement accueilli. Il m'a semblé que pour rompre complètement avec la logique de la dénonciation évoquée plus haut, il fallait être soi-même impliqué dans l'analyse.
- 8. Mais beaucoup moins de titres car la majorité des grands ouvrages collectifs publiés dans la collection (comme L'Histoire de la France rurale, L'Histoire de la France urbaine, etc.) comprennent plusieurs volumes.
- 9. Dans l'entre-deux-guerres, les tirages des ouvrages universitaires sont de l'ordre de 2 000 à 3 000 exemplaires. Seuls les historiens conservateurs comme Bainville et Gaxotte peuvent espérer des ventes oscillant entre 15 000 et 40 000 exemplaires pour les grandes études historiques parues chez Fayard à partir de 1924 ; cf. I. de Conihout, «La conjoncture de l'édition» et V. Tesnière, «Traditions et forces neuves dans l'édition universitaire», in H. J. Martin, R. Chartier, J.-P. Vivet, *Histoire de l'édition*, t. 4 *Le livre concurrencé*, Prodomis, 1986, p. 87 et p. 285-287.

Pour tenter de mieux comprendre comment, concrètement, les historiens affrontent cette contradiction - dont les débats récurrents sur «l'écriture de l'histoire» constituent l'un des symptômes les plus visibles – je me suis intéressé à la façon dont ils présentent leur travail dans leurs livres. C'est ce qui m'a conduit à entreprendre une enquête utilisant les outils forgés par Gérard Genette dans l'étude approfondie qu'il a consacrée récemment aux «paratextes», c'est à dire aux écrits qui transforment un texte en livre au moment de sa publication (titre, prière d'insérer, préface, comptes rendus, interviews...)⁶. Pour résoudre, au moindre coût, le problème de la constitution du corpus, j'ai choisi d'étudier les ouvrages parus dans une seule collection: «L'Univers Historique», éditée au Seuil⁷. Limité à l'analyse du «discours» éditorial, cet article n'aborde qu'un aspect de la fonction paratextuelle dans les livres d'histoire. Une recherche exhaustive exigerait un travail beaucoup plus approfondi fondé sur l'étude des archives de l'éditeur, de la documentation imprimée se rapportant à la collection (dans la presse notamment), complétée par des entretiens auprès de ses directeurs, de ses auteurs et de son public.

La construction d'un nouvel espace éditorial

Un contexte très favorable

Le premier livre de la collection «L'Univers Historique» a été publié à la fin de l'année 1970. Vingt trois ans plus tard (fin 1993), elle avait à son actif environ quatre-vingts volumes⁸; ce qui représente une moyenne de trois à quatre ouvrages par an. Le lancement du projet a eu lieu dans une conjoncture extrêmement favorable, au cours de laquelle la plupart des éditeurs français ont créé de nouvelles collections d'histoire et de sciences humaines ou profondément remanié les anciennes. Sans

entrer dans les détails, on peut estimer que les transformations de la société française dans les décennies d'après-guerre expliquent en bonne partie le nouveau dynamisme de l'édition savante, du fait qu'elles ont modifié les conditions de la réception sociale de la recherche historique. A partir des années 1950, l'élévation générale du niveau de vie a provoqué un développement important du marché de l'industrie culturelle, élargissant du même coup le public susceptible de lire des ouvrages historiques. Parallèlement, l'extension considérable de l'enseignement secondaire et supérieur et la place croissante de la «nouvelle classe moyenne» (composée d'enseignants, de cadres, de membres des professions libérales) au sein de la population active, a fortement étoffé le lectorat potentiel des ouvrages issus de la recherche universitaire.

Le champ des études historiques a été, lui aussi, profondément affecté par ces mutations. Les décennies d'après-guerre ont donné lieu à des bouleversements institutionnels sans équivalent depuis la fin du XIX^c siècle. En quelques années, les créations de postes dans l'enseignement supérieur se sont multipliées, de même que les institutions de recherche (au CNRS et à l'université). L'irruption, sur la scène universitaire, d'une nouvelle génération d'historiens - la plupart engagés dans la rédaction d'une thèse - et l'augmentation des moyens mis à leur disposition, ont eu pour effet d'élever considérablement la productivité du travail scientifique. Celle-ci a profité aussi des nouvelles directions de recherche qu'a impulsées, à partir des années 1930, le mouvement des Annales; ses promoteurs disposant désormais - via la vie section de l'École Pratique des Hautes Études – d'un support institutionnel grâce auquel les innovations antérieures ont pu être mises en œuvre sur une large échelle : histoire économique et sociale, histoire des mentalités, histoire des mouvements sociaux, etc. Ces nouveaux objets d'étude ont été

d'autant mieux reçus par le public cultivé qu'ils coïncidaient avec les grands problèmes de société que le Mouvement de Mai 68 a mis sur le devant de la scène publique.

Ajoutons pour finir que le «gisement» découvert par les Annales est resté, du point de vue éditorial, largement inexploité jusque dans les années 1960. On peut expliquer cette situation en rappelant les remarques faites plus haut concernant les constantes oscillations de la discipline historique entre monde savant et monde littéraire. Si au début du siècle, l'élite de la communauté historienne (Lavisse et Seignobos notamment) entretenait d'étroites relations avec l'édition, après la Première Guerre mondiale, le prestige de l'université commence à décliner dans le grand public ; du coup l'édition savante est marginalisée. La crise des années 1930 ne fait qu'aggraver la situation. La série de synthèses historiques lancée par Aubier est un échec. La collection «Peuples et Civilisations» dirigée par Halphen et Sagnac chez Félix Alcan ne parvient ni à enrayer le déclin de la maison, ni à résoudre des «difficultés qui vont remettre en cause son autonomie»9. Cette crise de la demande se conjugue avec une crise de l'offre. Désireux de redonner à la discipline une autonomie que la génération précédente lui avait fait perdre par une trop forte compromission avec l'édition marchande. les fondateurs des Annales s'attaquent avec véhémence à la vulgarisation historique diffusée dans les manuels en prônant les vertus de l'histoire-science, pratiquée en «laboratoire». Mais ce repli de la communauté historienne sur elle-même fait à son tour l'objet de critiques de plus en plus vives dès la fin des années 1950. Henri-Irénée Marrou, dans le bilan historiographique qu'il rédige à ce moment-là, constate que les adeptes de «l'histoire scientifique» ont remporté une victoire complète sur les partisans du «genre littéraire». Mais il ajoute : «l'histoire reste

trop confinée entre les mains des spécialistes, elle ne sort pas des ateliers de fabrication (...). Ce qui est mis en danger aujourd'hui, c'est la présence de l'histoire au sein de la culture contemporaine, le rôle qu'elle devrait jouer dans la vie» 10. Ces remarques annoncent un retour du balancier de l'histoire vers le pôle «littéraire»; mouvement que les nouvelles collections des années 1960-1970 vont précipiter.

La création d'une «image de marque»

S'il est indéniable que les mutations de la société française dans les décennies qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale ont dessiné en pointillé les contours d'un public élargi susceptible de lire la prose des historiens professionnels, les contraintes évoquées dans l'introduction n'ont pas disparu pour autant. Pour être à la fois crédible sur le plan intellectuel et viable sur le plan économique, l'édition historique savante devait occuper un espace situé à mi-chemin des publications spécialisées (comme les thèses) et des livres de vulgarisation à usage des classes populaires. Les nouvelles collections comme «L'Univers Historique» (désormais UH) ont eu pour fonction première d'occuper cet espace en unifiant et en fidélisant le public des lecteurs qu'elle était susceptible d'intéresser¹¹. Le lancement d'une collection peut être considéré, en effet, comme un acte de classification sociale par lequel l'institution éditoriale trace une ligne de démarcation qui découpe dans le tissu immense des publications à caractère historique un petit ensemble doté, de ce fait, d'une singularité. Dans la multitude des produits que déverse tous les jours dans les librairies et les supermarchés l'industrie du livre, le public non spécialisé doit pouvoir identifier au premier regard les ouvrages qui font partie de cet ensemble; d'où l'importance prise par les aspects symboliques qui facilitent cette identification. L'exemple de l'UH montre que le nom même donné à la collection fait l'objet



10. H. I. Marrou, «Comment comprendre le métier d'historien», in Ch. Samaran (éd), L'histoire et ses méthodes, Gallimard, La Pléiade, 1961, p. 1533 sq.

11. Il faut rappeler que cette collection ne constitue qu'un élément dans le projet développé à ce moment-là par l'éditeur en ce qui concerne l'histoire. En publiant des ouvrages savants, l'UH ne pouvait toucher qu'un public relativement limité. Mais le prestige ainsi accumulé servait l'image de marque de la maison d'édition toute entière. Par ailleurs, la collection de poche «Points Histoire» (où ont été réédités une partie non négligeable des ouvrages de l'UH) et la revue l'Histoire, largement diffusée, ont permis d'élargir le cercle initial des lecteurs des ouvrages savants.

12. Plusieurs ouvrages tirés de ces thèses (par exemple Marrou, 1971; Agulhon, 1979; Perrot, 1984) sont en fait des rééditions.

d'une utilisation intensive de la part de l'éditeur. Dans chacun des volumes, il figure en toutes lettres sur la première page de la couverture ; en dessous du sigle UH, lui-même imprimé en très gros caractères et reproduit sur le dos de la couverture. On trouve d'autres références à ce nom dans les premières pages, généralement en page 6, et à la fin de chaque livre (où figure la liste des autres titres et auteurs qu'elle a déjà publiés). La couleur de la couverture est un autre élément essentiel d'identification. En ce qui concerne l'UH, l'éditeur a opté dans un premier temps, pour un fond gris-vert sur lequel se détache - en première page de couverture - une vignette (il s'agit le plus souvent de la reproduction d'un tableau) variable d'un ouvrage à l'autre en fonction du contenu du livre. Grâce à la stabilisation de ces caractères formels, l'image de la collection s'est imposée progressivement dans le public ; ce qui a permis à l'éditeur, par la suite, de jouer sur ces caractères pour adapter cette image aux nécessités du moment. Au milieu des années 1980, la couleur de la couverture passe du vert au blanc, indiquant une volonté de «rajeunissement» de la collection sans pour autant remettre en cause son identité. De temps à autre, dans les ouvrages susceptibles de séduire un public dépassant le nombre des lecteurs habituels, les signes identitaires sont atténués : parfois c'est le format ou la typographie qui changent; parfois, c'est le sigle UH qui est masqué (Le Roy Ladurie, 1980 et 1983; Delort, 1984).

Tous les efforts déployés par l'institution éditoriale pour forger l'identité formelle de la collection, n'ont de sens que si celle-ci acquiert rapidement une légitimité dans le monde intellectuel. C'est une condition impérative pour que le public visé achète les ouvrages publiés sous son label. Si, à la longue, les auteurs peuvent espérer tirer bénéfice de cette image de marque, il faut souligner que dans la période de lancement, à

l'inverse, seule la réputation des auteurs peut assurer la notoriété de la collection. Sans entrer pour l'instant dans l'étude détaillée du profil sociologique des collaborateurs de l'UH, on peut constater - en parcourant la liste des auteurs reproduite en annexe - que dès les premières années, son image de grande collection d'histoire a été forgée en mobilisant des historiens appartenant aux institutions les plus prestigieuses de la vie intellectuelle nationale : Sorbonne, Collège de France, Institut... Mais surtout, cette liste illustre un principe fondamental sur lequel repose toute la crédibilité de l'entreprise : l'UH est réservée aux historiens «professionnels» (appartenant à l'université le plus souvent). Elle exclut systématiquement les historiens «amateurs» (journalistes, écrivains, érudits locaux...) qui constituent pourtant, chaque année, la majorité des auteurs publiant des ouvrages à caractère historique. Par ses auteurs, l'UH apparaît donc, aux yeux du public, comme une collection très étroitement liée au monde scientifique. Par son contenu, en revanche, elle semble beaucoup plus proche du pôle de la vulgarisation. Le catalogue de l'UH montre la place importante occupée par les ouvrages de synthèse (comme les nombreuses histoires de France thématiques parues depuis vingt ans) et les manuels universitaires (Dvornik, 1970; Petit, 1974). En revanche, les thèses sont assez rares et toutes ont dû être profondément remaniées (raccourcies, simplifiées, réécrites) avant d'être acceptées comme livres¹². D'une manière générale, le choix des titres traduit une volonté d'atténuer (voire de masquer) la spécialisation, au profit des formulations vagues : «le tribunal de l'impuissance» (Darmon, 1979), «le sexe et l'Occident» (Flandrin, 1981), «le corps et l'âme» (Arnold, 1984). Pour savoir précisément quel est le sujet traité dans le livre, le lecteur en est ainsi réduit à consulter le sous-titre (qui figure en plus petits caractères).

La réussite de l'UH parait donc fondée sur un compromis entre les tendances divergentes qui traversent la discipline historique. Elle est parvenue à concilier les exigences scientifiques (cf. la liste des auteurs), sans lesquelles la collection n'aurait pu acquérir sa légitimité intellectuelle, avec les contraintes du marché de l'édition qui imposent de séduire un public dépassant le cercle des professionnels (cf. la liste des titres). Mais ce succès n'a pu être obtenu qu'au prix d'un énorme travail de justification que nous allons examiner maintenant.

Un nouvel enjeu éditorial : la quatrième de couverture

Comme l'observe Gérard Genette, à propos de la littérature, c'est seulement à partir des années 1960 - avec le nouveau roman que l'usage de faire figurer le «prière d'insérer» sur la dernière page de la couverture s'est généralisé. Jusque dans les années 1950, en ce qui concerne les ouvrages d'histoire en tout cas, on l'utilisait pour rappeler les autres titres de la collection ou reproduire des extraits du catalogue général de l'éditeur. Les nouvelles collections lancées dans les années 1970 bouleversent les stratégies d'occupation de cet espace vital en le réservant exclusivement à la présentation de l'auteur et du texte. L'avantage par rapport à la situation antérieure est que le prière d'insérer fait désormais partie du livre, ce qui décuple son pouvoir de conviction, étant donné que le temps qui s'écoule entre le moment où le lecteur prend connaissance du message valorisant l'ouvrage et le moment où il est en mesure de l'acheter est réduit au minimum. Il est certain que l'importance croissante de la quatrième de couverture résulte de l'exacerbation de la concurrence entre éditeurs, qui les a conduits à recourir de plus en plus aux techniques publicitaires pour défendre leurs produits. Mais elle peut être expliquée aussi par la nécessité d'expliciter et de justifier un



13. Il s'agit ici, bien entendu, d'une opposition relative. Elle reflète surtout différentes manières de valoriser un auteur. Dans un cas, sont mises en valeur des qualités qui ont été reconnues dans des titres officiels, alors que dans l'autre, c'est l'éditeur lui-même qui décerne les mentions.

projet éditorial qui tente de séduire un public beaucoup plus étendu que celui des lecteurs érudits d'avant-guerre. C'est ce que montre l'analyse des présentations de l'auteur et du texte sur la quatrième de couverture.

Les présentations d'auteur

Une étude statistique permettrait sans doute de construire deux axes; le premier en fonction de la place occupée par la présentation de l'auteur sur la page de couverture (nombre de lignes), le second en fonction de l'importance accordée aux éléments factuels (renseignements que l'on trouve par exemple dans un curriculum vitae) par rapport aux éléments «qualifiants» (mettant en valeur le génie de l'auteur). On pourrait ainsi opposer, d'une part, des présentations courtes (réduites quelquefois au seul nom propre) à des présentations longues et, d'autre part, des présentations «neutres» à des présentations «élogieuses»¹³. En combinant ces éléments, on aboutirait à isoler deux types de profil : le type A (présentations courtes et neutres) s'opposant au type B (présentations longues et élogieuses). D'une manière générale, ce sont les auteurs les plus consacrés par les autorités académiques qui bénéficient des notices les plus courtes et les plus neutres, alors que les auteurs les moins légitimes sur le plan des institutions nationales ont droit aux présentations les plus valorisantes. Le cas extrême est celui d'Emmanuel Le Roy Ladurie (1980), professeur au Collège de France qui est présenté uniquement par son nom (sans le prénom) accompagné, fait rarissime dans l'UH, d'une photo. La présentation de Jean-Baptiste Duroselle (1976) est également très brève; son appartenance à la Sorbonne et à l'Institut valant mieux que de longs discours. Le type B est surtout illustré par les présentations d'auteurs étrangers qui appartiennent le plus souvent à des institutions prestigieuses, mais mal connues du public français. L'éditeur doit alors compenser ce «handicap» par

des éloges appuyés. Francis Dvornik (1970) est ainsi présenté comme un «grand historien professeur à Harvard»; Éric Hobswabm (1977) est crédité d'une «acuité d'esprit qui force l'intérêt» et Marc Raef (1982) apparaît comme «l'un des meilleurs représentants de l'école slavistique américaine». Parmi toutes les situations intermédiaires, la plus significative est celle qui concerne les présentations relativement longues et «neutres» (type C). Elle concerne principalement de jeunes auteurs n'ayant pas (encore) atteint les sommets de la consécration académique, mais qui disposent néanmoins d'une forte légitimité institutionnelle de par leur formation antérieure. La présentation de Jean-Noël Jeanneney (1976) est, à cet égard, la plus significiative : «Il est normalien, agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Boursier Singer-Polignac de voyage lointain en 1966-1967. Il a publié aux Éditions du Seuil Le Riz et le Rouge; cinq mois en Extrême-Orient (1969). Il a édité en 1972 le Journal politique de Jules Jeanneney (1930-1942) et il est l'auteur de films historiques pour la télévision (Léon Blum ou la Fidélité, 1973 ; Eamon de Valera, 1975). Il est actuellement maître assistant à l'université de Paris X-Nanterre et maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques».

Outre les fonctions et les diplômes (l'agrégation d'histoire apparaissant ici comme le titre de base), les éléments de valorisation les plus fréquents visent à mettre en relief les compétences professionnelles de l'auteur : enseignement dans des universités étrangères (Cameron, 1971 ; Duroselle, 1976) ; collaboration aux revues spécialisées (Veyne, 1971 ; Mandrou, 1980 ; Valensi, 1992). Lorsque c'est possible, l'éditeur met aussi volontiers en avant les succès de librairie. E. Le Roy Ladurie (1980) est présenté essentiellement comme «l'auteur de Montaillou et du Carnaval de Romans» ; Alain Corbin (Parent-Duchâtelet, 1981) comme l'historien qui

«s'est fait connaître du grand public par ses Filles de noce (Aubier)». A propos de Nathalie Davis (1988), l'éditeur précise qu'elle est surtout connue en France depuis 1982, grâce au Retour de Martin Guerre «incarné à l'écran par Gérard Depardieu».

Ces présentations sont évidemment aussi instructives par ce qu'elles passent sous silence que par ce qu'elles mettent en relief. Quand la fonction universitaire exercée par l'auteur est considérée comme trop peu valorisante, il est présenté simplement comme «professeur» ou «enseignant» 14. De même le passage par une école normale supérieure n'est mentionné que lorsqu'il s'agit de la rue d'Ulm. Le sacré possèdant cette faculté de contaminer ce qu'il touche, comme nous l'a appris Durkheim, le fait même que certains auteurs aient été en contact avec des institutions prestigieuses est parfois utilisé comme élément de valorisation. Par exemple, l'éditeur souligne que Giovanna Procacci (1993), «chercheur auprès de la faculté des sciences politiques de Milan», a suivi les séminaires de Foucault au Collège de France. De même à propos de Philippe Ariès (1973), est mis en avant le fait qu'il a poursuivi «des études d'histoire à la Sorbonne». Le cas Ariès mérite qu'on s'y arrête un moment car, mieux qu'aucun autre, il nous permet de comprendre comment fonctionne les principes de légitimation dans le monde intellectuel. Ariès est le seul historien non professionnel qui ait été accueilli dans «L'Univers Historique». Lorsque paraît son premier livre dans la collection (1973), il travaille comme spécialiste des techniques d'information dans l'agriculture tropicale. Sa présentation en quatrième de couverture correspond parfaitement au type B évoqué plus haut. Il a droit à une notice longue et élogieuse insistant sur le fait qu'il «s'est imposé par quelques ouvrages devenus des classiques de ce qu'on appelle l'histoire des mentalités». Mais la notice passe



- 14. J'ai moi-même opté pour cette désignation plutôt que d'être présenté comme «répétiteur» (Noiriel, 1988).
- 15. P. Ariès, *Histoire des populations françaises*, Éditions du Seuil, coll. «Points», 1971 (1^{re} éd. 1948).
- 16. Souligné dans le texte.
- 17. M. Winock, introduction à P. Ariès, *Un historien du dimanche*, Éditions du Seuil, 1980 p. 9. Tous les éléments biographiques mentionnés ici sont tirés de cet ouvrage.
- 18. Auxquels il faut ajouter l'*Histoire de la vie privée*, entreprise collective en cinq volumes qu'il a dirigée avec Georges Duby.

complètement sous silence ses activités professionnelles. Au début des années 1970, Ariès est pourtant loin d'être un marginal. Proche de Raoul Girardet, il a dirigé une collection chez Plon qui a publié la thèse de Michel Foucault. De plus, l'éditeur a pris ses précautions avant de lui ouvrir les portes de l'UH. Les risques commerciaux étant moins importants pour les livres de poche, Ariès a d'abord eu les honneurs de la collection «Points-Histoire»¹⁵, ce qui a contribué à la promotion de ses travaux dans le grand public. Il faut noter aussi que L'Enfant et la vie familiale n'est que la réédition d'un livre publié chez Plon en 1960 et dont la traduction anglaise (1962) a rencontré un «succès inattendu», selon les propres termes d'Ariès. Luimême considère que les historiens du «sérail» ont commencé à s'intéresser à ses travaux à partir de cette date, à la suite d'un compte rendu de Jean-Louis Flandrin paru dans les Annales. En dépit de cette notoriété naissante, le fait même que toute la légitimité de la collection repose sur l'appartenance de ses auteurs au monde universitaire, constitue un sérieux handicap pour Ariès. Ceci d'autant plus qu'il n'est pas agrégé d'histoire; ayant échoué deux fois au concours (en 1939 et en 1941). Le succès aidant, le stigmate va pourtant devenir un élément de valorisation. Dans une première étape, qu'illustre bien la quatrième de couverture du deuxième ouvrage d'Ariès publié dans l'UH (1977), son activité professionnelle est enfin mentionnée, mais c'est pour préciser aussitôt que cela ne l'a pas empêché de «faire œuvre d'historien et même de se classer au premier rang de sa spécialité. On lui doit quelques contributions majeures au renouveau de l'historiographie française». L'absence de consécration institutionnelle est «compensée» par une présentation extrêmement élogieuse, au point que cette quatrième de couverture est l'une des plus dithyrambiques de toute la collection : «C'est une somme¹⁶ - de patience, d'érudition et de tra-

vail. C'est un monument (...). C'est une révélation (...). Du même coup sont élucidés quelques-uns des grands mystères séculaires qui gouvernent notre destin». L'étape suivante est franchie avec le livre autobiographique écrit en collaboration avec Michel Winock. Comme le montre le titre du livre lui-même: «Un historien du dimanche» (1980) – ce qui était considéré comme un handicap devient un facteur de légitimité. Le lecteur découvre alors que c'est parce qu'il ne faisait pas partie du «sérail» qu'Ariès est devenu un penseur à «contre-courant», un pionnier solitaire, longtemps incompris. Et cette gloire rejaillit, naturellement, sur l'éditeur qui a soutenu son œuvre à un moment où «la mode n'était pas encore à l'histoire des mentalités»¹⁷. Philippe Ariès devient ainsi, au fil du temps, l'auteur emblématique de la collection. Avec quatre ouvrages (dont deux à titre posthume)¹⁸, il est à l'heure actuelle, l'historien ayant le plus publié dans l'UH.

La valorisation du sujet

Plus que les présentations d'auteur, ce sont les quelques lignes concernant le contenu du livre qui constituent, pour l'éditeur, l'enjeu stratégique numéro un. Avec la multiplication des produits fabriqués par l'industrie culturelle, il faut que le lecteur potentiel puisse, en un clin d'œil, se faire une idée sur la marchandise qu'on lui propose d'acheter. De plus, étant donné que la collection vise un public plus large que le cercle étroit des connaisseurs, elle a besoin de s'appuyer sur des intermédiaires : les journalistes dont les comptes-rendus écrits, radiophoniques ou télévisuels décideront en grande partie du destin de l'ouvrage. En général, ces intermédiaires ne sont pas des spécialistes. Même quand ils le sont, ils ne peuvent pas lire avec toute l'attention requise la multitude des écrits dont les éditeurs les abreuvent tous les jours. Dans ces conditions, le «prière d'insérer» qui figure en quatrième de couverture

est d'une importance décisive. Grâce à lui, non seulement il n'est plus nécessaire de lire un ouvrage pour pouvoir en parler, mais on peut même éviter de l'ouvrir.

Dans l'UH, les présentations du texte obéissent aux mêmes règles fondamentales que celles qui ont été mentionnées à propos des auteurs. Les notices de type A (courtes et neutres) s'opposent aux notices de type B (longues et valorisantes) en fonction de la position des auteurs dans la hiérarchie académique : plus celle-ci est élevée, plus on se rapproche du pôle A et inversement. On observe cependant que la légitimité du sujet traité dans le livre joue aussi un rôle dans la logique des présentations. Si le problème abordé est d'une importance évidente pour le grand public, il n'est pas nécessaire de le justifier en quatrième de couverture. La mise en œuvre de ces principes fait qu'un auteur consacré qui écrit sur un sujet d'actualité n'a pratiquement pas besoin de «prière d'insérer». C'est ce qu'illustre parfaitement l'ouvrage de Jean-Baptiste Duroselle (1976) sur les relations franco-américaines. La brièveté de la présentation de l'auteur n'a d'équivalent que le résumé lapidaire du contenu de l'ouvrage décrit comme «l'histoire vivante d'un couple de peuples qui, depuis deux siècles, ne cessent de s'irriter l'un contre l'autre sans jamais se résoudre à rompre». A l'inverse, quand il s'agit d'un auteur peu connu qui aborde un sujet «pointu», l'éditeur doit s'efforcer de convaincre le public de l'importance du livre. Pour donner plus de poids à ses arguments, il intègre fréquemment dans le «prière d'insérer», une citation élogieuse émanant d'un spécialiste haut placé dans la hiérarchie académique. Par exemple, l'ouvrage de Suzanne Berger (1975), outre une préface d'E. Le Roy Ladurie, reproduit en quatrième de couverture les propos d'Henri Mendras qui le qualifie d'«importante contribution à la compréhension de la société française, à la théorie de



19. Contrairement aux presses universitaires américaines, les éditeurs français utilisent peu, pour la quatrième de couverture, les commentaires élogieux des collègues de l'auteur. Il est vrai que plus celui-ci occupe une position élevée dans la hiérarchie, plus les moyens symboliques de consécration se raréfient. Lorsqu'il n'est pas anonyme, l'éloge ne peut remplir sa fonction valorisante que s'il émane d'une autorité plus consacrée encore que ne l'est l'auteur. S'il est au sommet, il ne reste plus que l'autoconsécration. L'éditeur reproduit alors en quatrième de couverture une citation de l'auteur lui-même (Agulhon, 1979). Le fait que dans le troisième ouvrage d'Ariès (1986) publié dans l'UH, la quatrième de couverture reproduise un texte signé par lui-même, est sans doute l'une des meilleures preuves de sa consécration.

la paysannerie et à la science politique»; pronostiquant même que l'étude deviendra rapidement un «classique» 19. Il est vrai néanmoins qu'au niveau du contenu, l'opposition entre présentation «factuelle» et présentation «valorisante» est beaucoup moins tranchée que pour les auteurs. La palette des arguments que l'on peut avancer pour mettre en relief l'intérêt d'un texte est en effet extrêmement variée. Elle offre de nombreuses ressources permettant de concilier les deux systèmes de normes (spécialisation scientifique vs goût du public) entre lesquels oscille la discipline historique. Dans l'UH, les présentations d'ouvrages trahissent une préoccupation centrale pour l'éditeur : convaincre le public que l'ouvrage est proche de ses préoccupations. Le principe de généralisation (mettre en valeur l'intérêt général que présente une étude particulière) est fréquemment utilisé dans cette perspective. Une étude monographique sur la vie des religieuses au xixe siècle est défendue parce qu'elle «a une portée générale qui projette beaucoup de lumière sur les fondements, non seulement de la société religieuse, mais de notre société au sens large du terme» (Arnold, 1984). De même, l'intérêt d'une étude historique sur les usines Renault tient au fait que «quand Renault s'enrhume, c'est la France qui éternue» (Fridenson, 1972). Pour persuader le public que les ouvrages de la collection UH correspondent à ses centres d'intérêt, l'éditeur s'emploie aussi très fréquemment à réduire la distance (dans l'espace et dans le temps) qui sépare le monde étudié de l'univers où évolue le lecteur potentiel. Étant donné que le public est essentiellement français, il faut le convaincre que l'histoire des pays étrangers n'est pas aussi éloignée de «notre histoire» qu'on pourrait le croire. Le monde slave est ainsi présenté comme «un univers si proche et si complexe» (Dvornik, 1970). De même, l'histoire de la Grande Bretagne est décrite comme «nôtre en fin de

compte» car le déclin du pays «nous fascine aujourd'hui autant que sa gloire d'hier» (Hobsbawm, 1977). Comme le public vit dans le présent, il faut aussi que le passé étudié dans les livres puissent être mis en relation avec le monde actuel. Les archives du XVIe siècle utilisées par Nathalie Davis (1988) deviennent des «lettres codées par les notaires comme les faits divers d'aujourd'hui sont codés par les journalistes à sensation (...). C'est toute une galerie de personnages colorés et bouillants qui ressuscitent ici dans leur contexte dramatique de passion et de mort». Le plus souvent, cette liaison entre le passé et le présent est justifiée par le critère de l'utilité sociale de l'histoire. Non seulement la recherche historique permet de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, mais elle est susceptible de résoudre nos problèmes, y compris dans des domaines apparemment fort éloignés de son champ d'action. Même sur le plan sexuel, «l'histoire pourrait avoir une fonction thérapeutique» car elle permet de «réapprécier notre système de valeurs et par là de surmonter les difficultés présentes» (Flandrin, 1981).

Contradictoirement, dans l'UH, les présentations d'ouvrages mobilisent aussi des critères empruntés aux normes du monde savant : rupture avec le sens commun, innovation, ampleur de la documentation utilisée. etc. Beaucoup d'ouvrages sont ainsi décrits comme «démystificateurs» (de Crisenoy, 1978); combattant «les idées reçues» (Fridenson, 1972), dissipant «bien des légendes» (Jeanneney, 1976). D'autres mettent en avant les apports méthodologiques. Ils offrent un «éclairage très neuf» (Azéma et Rioux éds, 1986) ; un «traité de méthode» dégageant «les facteurs multiples qui structurent en profondeur l'imaginaire social» (Laborie, 1990); une «nouvelle histoire sociale» (Perrot éd., 1980). Ils ont parfois pour ambition affichée de «susciter de nouvelles vocations qui stimulent, qui



- 20. Cité par G. Genette, op. cit., p. 251.
- 21. M. Foucault, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Gallimard, 1972, p. 9.
- 22. J. Derrida, *La dissémination*, Éditions du Seuil, 1972, p. 15.
- 23. A la différence des livres de fiction où la séparation entre préface et texte est évidente, elle est beaucoup plus difficile à tracer dans les ouvrages historiques. Ce que certains auteurs appellent «préface», «avertissement» ou «avant-propos» constitue chez d'autres une introduction faisant partie du texte lui-même. Pour simplifier, j'emploie ici le terme «préface» au sens large, en intégrant tous les éléments qui contribuent à la présentation du livre, y compris les remerciements et les dédicaces.
- 24. Étant donné qu'une information peut toujours être considérée comme un élément de valorisation, voire de justification, ces trois dimensions sont évidemment difficiles à démêler. C'est la fonction dominante qui a servi à la typologie esquissée ici.
- 25. Rares sont ceux, cependant, qui poussent l'évocation de leur intimité aussi loin et avec autant d'humour que Nathalie Davis (1988):
 «Écoute un peu cela, avais-je l'habitude de dire à mon mari pendant qu'il préparait le petit déjeuner et que je lisais le *New York Times*».

bousculent et qui innovent» (Rémond, éd., 1988). L'argument de l'innovation peut concerner aussi soit l'objet lui-même : «ce phénomène majeur (l'immigration), a été ignoré par les historiens» (Noiriel, 1988); bien qu'au «au cœur des passions partisanes, (l'État) a suscité très peu d'études» (Rosanvallon, 1990) - soit la façon d'interpréter le passé : «C'est en fait à une nouvelle lecture de l'histoire idéologique de la France contemporaine que l'ouvrage de Raoul Girardet tend à nous inviter» (Girardet, 1986). La valorisation par l'archive est elle aussi très fréquente. L'ouvrage de François Fejtö (1976) sur le «coup de Prague» est présenté comme une «vaste enquête fondée sur de nombreux documents inédits». Dans d'autres cas, l'éditeur insiste sur «l'abondant corpus de sources originales» (Arnold, 1984) ou sur le fait que l'auteur travaille sur le sujet depuis quinze ans (Laget, 1982). Les «prières d'insérer» les plus efficaces accumulent le plus grand nombre d'éléments valorisants sur un minimum d'espace. C'est le cas par exemple du livre de Schrader (1992) qui combine les arguments de l'intérêt du sujet, de l'ampleur de la documentation consultée et du renouvellement méthodologique : «Ce livre n'est pas seulement une étude nouvelle et très complète sur la méthode et la pensée originale d'Augustin Cochin, au travers d'archives familiales extrêmement riches; c'est aussi la mise au jour d'une nouvelle perspective de l'histoire sociale et intellectuelle de la IIIe République d'avant la Grande Guerre».

Quand il s'agit d'une synthèse ou d'une réédition, on ne peut pas mettre en avant les qualités d'innovation. C'est alors l'argument de la «tradition» qui est retenu. La publication dans la collection UH d'un ouvrage d'Annie Kriegel (1985) ayant fait l'objet de quatre éditions antérieures est légitimée par le fait qu'il est «devenu un classique». Selon l'éditeur, l'ouvrage propose une «grille

d'interprétation et un appareil conceptuel aujourd'hui assimilés par tous les spécialistes». C'est pourquoi «cette étude devient par excellence le livre de référence pour toute étude sur le PCF de 1920 à 1970 et la base de tout travail sur la période postérieure».

La préface ou les scrupules de l'auteur

La principale différence entre un prière d'insérer de quatrième de couverture et une préface, c'est que cette dernière est nominative. Elle engage l'auteur ou celui qui parle pour lui. Si elle a également pour but de valoriser le texte, le fait qu'elle soit signée complique singulièrement l'exercice. Beaucoup d'auteurs ont exprimé le malaise que leur inspirait ce genre d'entreprise. Certains estiment, en effet, qu'écrire une préface pour un autre est une forme de prétention et une irruption inadmissible dans la liberté de jugement des lecteurs. «Ces procédés de grand homme, cette manière de recommander un livre au public, ce genre Dumas, enfin, m'exaspère, me dégoûte» écrit Flaubert pour justifier son refus de participer à ce travail promotionnel²⁰. Écrire une préface pour son propre texte suscite les mêmes réticences. Depuis Hegel, les philosophes n'ont cessé d'écrire des préfaces pour dire qu'il fallait s'en passer. Dans le texte qu'il a rédigé pour la réédition de l'Histoire de la folie, Foucault constate : «Je devrais, pour ce livre déjà vieux, écrire une nouvelle préface. J'avoue que j'y répugne. Car j'aurais beau faire : je ne manquerais pas de vouloir le justifier, pour ce qu'il était et le réinscrire, autant que faire se peut, dans ce qui se passe aujourd'hui.»²¹ De même Jacques Derrida voit dans ce qu'il appelle le «hors livre» une atteinte à l'identité même du travail philosophique: «l'exposition philosophique a pour essence de pouvoir et de devoir se passer de préface. C'est ce qui le distingue des discours empiriques (essais, conversations, polémiques), des sciences philosophiques particulières et des sciences déterminées, qu'elles soient mathématiques ou empiriques.»²² A lire les ouvrages publiés dans l'UH, force est de constater que leurs auteurs ne manifestent pas les mêmes réserves vis à vis des préfaces²³. Si la plupart des livres de la collection en possèdent une, c'est parce qu'elles remplissent trois grandes fonctions qui sont irremplaçables pour les historiens. Elles cherchent à informer le lecteur, à valoriser le texte et à justifier celui qui l'a écrit. Ces trois objectifs définissent les principaux types de préface que l'on peut lire dans l'UH²⁴.

La préface est très fréquemment l'occasion pour un auteur d'exprimer publiquement sa dette vis à vis des personnes qui l'ont aidé à mener à bien son travail. Sont ainsi remerciés le (ou la) secrétaire ayant assuré la mise en forme de l'ouvrage (Veyne, 1971; Sternhell, 1978); le traducteur (Cameron, 1971); les bibliothécaires, les archivistes et les institutions qui ont favorisé l'éclosion de l'œuvre (Davis, 1986; Ariès, 1977). Fréquemment, un hommage est rendu aussi aux étudiants auprès desquels ont d'abord été exposées les thèses présentées dans le livre (Chartier, 1990; Valensi, 1992); les collègues ayant accepté de les discuter avant publication (Shorter, 1977); sans oublier le responsable de la collection (Perrot, 1984; Prochasson, 1993), celui qui a dirigé la recherche (Burrin, 1986), voire le jury de la thèse d'où est issu l'ouvrage (Prochasson, 1993). Ces remerciements sont souvent l'occasion, pour le lecteur, d'entrer fugitivement dans l'intimité de l'auteur. Dans les dédicaces, ce sont les proches, et surtout la famille, qui sont mis à l'honneur : les grandsparents (Shorter, 1977), les parents et beauxparents (Ariès, 1973), l'épouse et les enfants (Martin, 1987). Les auteurs fournissent aussi fréquemment des informations biographiques qui éclairent les raisons de leur intérêt pour le sujet traité dans le livre (Winock, 1975; Valensi, 1992)²⁵. La fonction informative

domine aussi dans les préfaces rédigées pour des textes ayant fait l'objet d'une édition antérieure. Pour une traduction, l'éditeur peut demander à un préfacier français de présenter le livre et l'œuvre de l'auteur au public de l'hexagone (Alain Besançon pour Raef, 1982). Lorsque l'ouvrage est composé d'un ensemble d'articles qui ont été publiés sur une période assez longue et dans des lieux très divers, la préface a pour fonction essentielle de rappeler la cohérence de l'ensemble et la genèse des textes (Chartier, 1987).

Comme le souligne Gérard Genette, dans une préface, même les informations les plus «objectives» constituent une «forme oblique de valorisation». Même si elle n'est pas mentionnée dans ce but, une longue liste de remerciements illustre l'ampleur du réseau scientifique dans lequel se situe celui qui l'a rédigée : «un auteur qui a tant d'amis et de compagnes ne peut être absolument mauvais»²⁶. Dans la catégorie des «valorisations obliques», on peut aussi citer les préfaces qui justifient la nécessité de la réédition par la «rapidité inattendue» avec laquelle les éditions antérieures ont été épuisées (Rihs, 1973). Les lecteurs - surtout ceux qui sont mal intentionnés - interprèteront dans le même sens une postface rappelant que l'édition antérieure de l'ouvrage a reçu le «Grand Prix Gobert d'histoire décerné par l'Académie Française» (Bercé, 1988).

Mais le plus souvent, la préface a surtout pour but de mettre en valeur l'intérêt du texte. On a le sentiment que l'auteur cherche à récupérer dans cet espace préfaciel qu'il maîtrise davantage que la quatrième de couverture, les ambitions scientifiques qu'il a fallu quelque peu masquer dans le prière d'insérer. C'est ce qui expliquerait la fréquence des préfaces qui se présentent comme des «manifestes» : «Pour une histoire de la sexualité» (Flandrin, 1981) ; «Pour une introduction à l'imaginaire politique» (Girardet,



- 26. G. Genette, op. cit., p. 197. La liste des «autres ouvrages du même auteur», qui figure généralement en page 4, fait aussi partie de ces éléments informatifs qui renforcent la légitimité scientifique de l'auteur.
- 27. Refusant d'apparaitre comme «une école», les auteurs veulent témoigner de l'«existence concrète d'un groupe d'historiens», liés à René Rémond et aux lieux où il exerce ces activités: Université de Paris X, Institut d'Études Politiques, Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- 28. Le comble de cette préface déplorant les stratégies de «rajeunissement» à l'œuvre dans les rééditions et leur effet de décontextualisation ouvrant la possibilité aux anachronismes de lecture c'est qu'elle a été écrite pour une édition publiée sept ans auparavant, et reprise telle quelle dans l'UH.

1986); «Pour une histoire politique» (Rémond éd., 1988), etc. Nombreuses sont aussi les préfaces qui mettent en avant l'importance théorique du travail présenté. Il faut reprendre «le gros dossier des rapports de la littérature avec l'histoire, de la fiction avec les faits» (Le Roy Ladurie, 1980); «penser l'État» (Rosanvallon, 1990). C'est également le lieu où s'expriment les controverses dont on ne pouvait guère faire état en quatrième de couverture. Dans ses «avant-propos, préalables et premiers repères», Pierre Laborie (1990) dénonce les simplifications du grand public et les généralisations hâtives de Robert Paxton. Le collectif d'historiens emmenés par René Rémond (1988), tout en précisant que l'élargissement de l'histoire prôné par les fondateurs des Annales a été «un bienfait pour la science historique toute entière»; critique les «diadoques et les épigones (qui) ont trouvé agréable de continuer à pourfendre, selon un rituel de plus en plus paresseux, une histoire politique qu'il leur était commode d'imaginer immobile sinon recroquevillée encore par rapport aux classiques de l'avant Première Guerre mondiale». Ils affirment leur volonté collective d'«en finir avec ces faux-semblants»²⁷. Les seuls exemples de préfaces mettant explicitement en valeur les qualités du texte et de celui qui l'a écrit sont rédigées par des tiers. Une fois de plus on constate que l'effort de valorisation est inversement proportionnel à la notoriété de l'auteur. C'est pour les jeunes et pour les thèses que l'éditeur a le plus fréquemment recours à des préfaciers extérieurs. Mais comme ceux-ci engagent leur nom, leur présentation est, de façon générale, beaucoup moins dithyrambique que le prière d'insérer. Le «génie» de l'auteur n'est jamais directement mis en valeur. Sont parfois soulignées «l'originalité de l'œuvre» (Madeleine Rébérioux, dans Prochasson, 1993), les «immenses lectures et (la) pensée intense» qui l'ont rendue possible (Michelle Perrot dans Procacci, 1993). Mais le préfacier se contente parfois d'un simple

commentaire du texte, où pointe parfois la critique (E. Le Roy Ladurie dans Berger, 1975 et P. Ariès dans Laget, 1982).

Quand les ouvrages de la collection constituent des rééditions, les éléments d'information contenus dans les préfaces sont très souvent des exercices de justification. L'auteur peut profiter de l'occasion qui lui est faite pour répondre aux critiques qu'a suscitées la première édition du livre (Rihs, 1973) ou pour reconnaître les faiblesses du travail initial : «nous ne l'écririons pas de la même facon aujourd'hui» avoue par exemple Maurice Agulhon (1979) à propos de sa thèse. La préface laisse parfois transparaître combien il a été difficile pour l'auteur d'admettre les «mutilations» exigées par l'éditeur pour que son travail scientifique prenne la forme d'un livre diffusé dans un public dépassant le cercle étroit des spécialistes. Ces «confessions» apparaissent surtout lorsque l'ouvrage en question est issu d'une thèse. «Les exigences d'une édition abrégée m'ont contraint de réduire l'ensemble de plus de la moitié. J'ai donc dû me résigner, avec les regrets que l'on imagine, à faire disparaître presque toute la première partie intitulée "conjoncture"» écrit, par exemple, Yves-Marie Bercé (1986). Quand l'ouvrage est la réédition d'un travail déjà ancien, l'auteur éprouve parfois le besoin de s'excuser (ou tout au moins de se justifier) pour avoir présenté au public une étude qui n'a que l'apparence du neuf. Henri-Irénée Marrou (1971) exprime ainsi ses réticences vis à vis du procédé consistant à réimprimer avec une présentation nouvelle un texte écrit vingt ans auparavant. Si la logique du «rajeunissement» se conçoit pour un manuel, explique-t-il, elle n'est pas justifiée pour un «vrai livre», toujours marqué par le contexte dans lequel il a été écrit²⁸. Dans le même ordre d'idée, lors de la réédition de sa thèse dans la collection UH, Michelle Perrot (1988) avoue une «nonchalance un peu sceptique sur l'utilité d'un tel travail».

Le paratexte et la crise de l'histoire

L'examen du péritexte des ouvrages de l'UH laisse penser que si son importance n'a cessé de croître depuis vingt-cinq ans, c'est parce qu'il joue un rôle décisif dans les efforts que doivent accomplir les éditeurs d'ouvrages historiques pour concilier les deux systèmes de normes (thèse vs synthèse) qui gouvernent la discipline. La collection publie des ouvrages savants qui intéressent le grand public. Tel est le message prioritaire que le paratexte a pour fonction de communiquer. Si les historiens ont vu s'élargir de façon appréciable le cercle de leurs lecteurs, ils le doivent en grande partie au fait que ce travail éditorial a été couronné de succès. Grâce à ces efforts, la recherche historique est, en France, moins repliée sur elle-même que dans d'autres pays, les États-Unis par exemple. Une étude plus diachronique de notre corpus aurait montré que ce savoir-faire n'a été acquis que très progressivement. Les premières années apparaissent comme une phase d'innovation où s'élaborent, par essais et erreurs, les nouvelles techniques éditoriales. On constate par exemple que l'une des règles essentielles que nous avons mise en relief ici à savoir que plus l'auteur est consacré par les institutions académiques, moins il est nécessaire que l'éditeur vante ses mérites – ne s'est imposée qu'au fil du temps. Le péritexte des premiers ouvrages de la collection était souvent maladroit. Prenons par exemple le prière d'insérer qui figure sur la quatrième de couverture du livre de Marrou (1971). La notice de présentation parle du «réel talent» de l'auteur et de son «goût assez rare pour les grands problèmes historiques». Comme si ces louanges ne suffisaient pas, le commentateur ajoute : «rien de stéréotypé. Beaucoup de grosses questions abordées et, sinon résolues, du moins discutées avec pénétration. Pas de pédantisme». Une telle valorisation d'un professeur de la Sorbonne, membre de l'Institut, dont le livre était considéré, dès 1948, par

Lucien Febvre comme une «œuvre monumentale, magistrale dans tous les sens du terme», apparaît non seulement comme superflue, mais même incongrue. Le lecteur ne peut s'empêcher de se demander d'où parle la voix anonyme qui distribue ainsi les louanges aux savants les plus prestigieux du pays? Au fil des années, le style du commentaire a été de mieux en mieux ajusté à la position de l'auteur. Plus fondamentalement. la répartition des tâches entre le prière d'insérer, la préface et les éléments du paratexte ne faisant pas partie du livre (comptes rendus, interviewes, etc.) a été «rationalisée». Les présentations de quatrième de couverture sont devenues plus «neutres», se rapprochant du langage préfaciel. Du coup, le travail de persuasion destiné à convaincre le public du génie de l'auteur et de l'intérêt de son œuvre a eu tendance à se déplacer vers les lieux extérieurs au livre : dans les salles de rédaction et sur les plateaux de télévision notamment.

En dépit de son incontestable réussite, un projet éditorial comme l'UH reste très fragile. La raison profonde tient au fait que le passage de la thèse à la synthèse, du laboratoire à la maison d'édition est aussi un enjeu de lutte entre les historiens. Si chacun d'eux doit absolument satisfaire aux normes de la thèse (ou de son équivalent) pour être reconnu officiellement comme historien professionnel, accéder à la synthèse (ou à son équivalent) est une nécessité pour qui aspire aux droits d'auteurs, à la notoriété et même à la consécration académique. Or tous les chercheurs, indépendamment de leurs qualités personnelles, ne sont pas à égalité dans cette course à la reconnaissance publique. Comme le montre une analyse même sommaire des caractéristiques sociales des auteurs publiés dans l'UH, leur position institutionnelle et l'intérêt du grand public pour le sujet abordé conditionnent, pour une large part, l'accès à

la collection. Si l'on excepte les ouvrages de «longue durée», plus de la moitié des livres concernent l'époque contemporaine et l'histoire politique domine largement. Sur quatrevingt auteurs, on ne trouve qu'une dizaine de femmes, une petite minorité de jeunes chercheurs, de provinciaux et d'étrangers. Bref, l'univers historique propre à la collection UH est, sur le plan sociologique, un reflet totalement déformé de la communauté des historiens telle qu'elle est en réalité. Pour éviter d'accumuler les publications non rentables, les éditeurs sont dans l'obligation de refuser un nombre important de manuscrits émanant d'auteurs peu connus, travaillant sur des sujets jugés «trop monographiques» ou «trop pointus». Écartés en raison de «handicaps» qui constituent souvent des «qualités» sur le plan scientifique, ces auteurs ne peuvent que s'insurger contre ceux qui cumulent à leurs yeux les privilèges (cf. les critiques qu'on entend fréquemment contre les historiens «qui passent leur temps à écrire des manuels», qui n'ont «pas mis les pieds aux archives depuis leur thèse», etc.). Ces mises en cause ne dépassent pas, en général, le stade de la confidence. Mais leur pouvoir de discrédit est potentiellement immense du fait qu'elles s'appuient sur les normes les plus légitimes de la discipline, celles qui définissent sa scientificité. Il suffit qu'elles franchissent la barrière de l'intimité, qu'elles soient exprimées par écrit et publiquement, pour que les réputations les mieux établies soient mises en danger. C'est en s'appuyant sur des arguments de ce type qu'à partir des années trente, les fondateurs des Annales - et plus particulièrement Lucien Febvre - ont réussi à discréditer des historiens comme Charles Seignobos, pourtant situés tout en haut de la pyramide académique. Après la deuxième Guerre Mondiale, toute la génération acquise à l'histoire nouvelle ne verra plus en lui que le portrait caricatural que Febvre avait dressé dans les décennies antérieures, quand il



- 29. Au niveau des relations sociales, les directeurs des grandes collections ont également accumulé pendant toute cette période un immense savoir-faire mis à profit pour éviter les heurts et les rivalités entre des auteurs dont la susceptibilité n'est pas le moindre défaut.
- 30. Ces grands projets collectifs sont en eux-mêmes des lieux d'intégration étant donné qu'ils associent en général des historiens occupant des positions et appartenant à des générations différentes.
- 31. Après la publication de leur livre dans la collection UH, six auteurs sont devenus directeurs d'études à l'EHESS; deux professeurs au Collège de France, un a été élu à l'Académie Française et un autre nommé ministre. Bilan provisoire naturellement...
- 32. Un coup d'œil rapide sur une autre grande collection d'histoire, la «Bibliothèque des Histoires» chez Gallimard, prouve qu'il s'agit là d'une tendance générale. Sur les 65 historiens ayant collaboré à la dernière livraison des *Lieux de Mémoire* consacrés aux «France», on constate que 8 seulement occupaient des fonctions inférieures au rang de professeur d'université ou de directeur de recherche. Vingt-cinq ans auparavant, dans les trois volumes de *Faire de l'Histoire*, la proportion était de 14 sur 33.
- 33. Le Monde, 18 mars 1993.
- 34. On sait que Lucien Febvre a refusé toute collaboration entre les *Annales* et la *Revue d'Histoire Économique et Sociale* pour éviter justement la confusion des genres. Et Fernand Braudel a rappelé maintes fois que la fécondité des premières *Annales* était lié à leur relative marginalité par rapport aux institutions académiques.

dénonçait l'auteur de manuels scolaires sclérosés, le «positiviste» frileux, etc. La bonne conjoncture des dernières décennies a eu pour effet de désamorcer ce type de conflits. D'une part, les collections historiques se sont multipliées, élargissant du même coup les débouchés potentiels. D'autre part, le dynamisme des grandes collections historiques a été un facteur indéniable d'intégration des diverses composantes de la communauté historienne ; ce qui a été facilité par le fait qu'il n'existe pas en France d'association professionnelle comme aux États-Unis²⁹. Un des éléments de la réussite des projets éditoriaux comme l'UH tient au fait qu'il reposait dès le départ sur un principe de solidarité entre les auteurs. C'est parce que les historiens les plus consacrés participent à la collection en dirigeant les grandes synthèses qui font les bonnes affaires³⁰ que l'éditeur peut prendre le risque financier de publier la thèse d'un jeune historien inconnu. Du même coup, il prépare l'avenir de la collection, étant donné que c'est parmi les jeunes d'aujourd'hui que se recruteront les célébrités académiques de demain³¹.

En mettant de l'huile dans les rouages, la bonne conjoncture évoquée plus haut a permis de maintenir, pendant deux décennies, l'équilibre relatif entre les deux pôles de la thèse et de la synthèse. Grâce aux recrutements de chercheurs effectués dans les années 1950-1960, beaucoup de «grandes thèses» ont vu le jour. Grâce au dynamisme de l'édition, celles-ci ont pu facilement être converties en livres, fournissant du même coup la matière première indispensable à l'élaboration des nouvelles synthèses. Depuis un certain nombre d'années, ce n'est un secret pour personne, ce «cercle vertueux» a fait place à une situation beaucoup plus difficile. La crise du recrutement – perceptible dès le milieu des années 1970, mais dont les conséquences sur la recherche ont été plus tardives - a eu pour effet de réduire dans des proportions importantes le nombre des études «de première main». La mauvaise passe que traverse l'édition depuis 1990-1991 (souvent attribuée à la «guerre du Golfe») n'a fait qu'aggraver la situation en incitant les éditeurs à se replier sur les «valeurs sûres». Dans l'UH, alors que les travaux de synthèse représentaient environ 20% du total des ouvrages publiés au cours des dix premières années, la proportion a dépassé la moitié (8 volumes sur 15) pour la période 1991-1993. Conséquence logique, en moyenne, l'âge et la position institutionnelle des auteurs a tendance à s'élever au détriment des jeunes³².

Étant donnée cette conjoncture difficile, le paratexte est utilisé de plus en plus intensément pour essayer de convaincre un public quelque peu désargenté et souvent blasé. Serrant les coudes, les historiens montent euxmêmes au créneau, dans la presse, à la radio, à la télévision. La concurrence aidant, chaque publication nouvelle est présentée comme un tournant historiographique majeur, un monument de plus à la gloire de la «nouvelle histoire». Tous les ouvrages sont mis sur le même plan, l'entreprise de vulgarisation n'étant plus distinguée de l'étude de fond. Mais la confusion des genres et l'autoconsécration ont des effets inverses aux objectifs poursuivis et c'est la recherche historique toute entière qui perd de son crédit. Dans un article intitulé «La fin des quinze glorieuses», Pierre Lepape écrivait récemment dans Le Monde des livres : «On aimerait que des balises existent pour guider les choix. Or la plupart des éditeurs pratiquent le mélange des genres. Un travail de recherche très spécialisé voisine, dans la même collection, avec une biographie aimable, un manuel pour étu-

diant de troisième cycle se présente sous le même label qu'un essai pour amateurs pressés.»³³ Le cercle vertueux s'étant transformé en cercle vicieux, la nécessité de resserrer les rangs aboutit à une intégration de plus en plus poussée des historiens situés au sommet de la pyramide ; ce qui conduit à un consensus mortel pour la vie intellectuelle. Nul ne peut espérer «mobiliser» le public cultivé sans véritables débats collectifs, sans affrontements de points de vue. Certes les éditeurs, qui connaissent bien ces règles de base, s'efforcent parfois de renouer avec cette logique. C'était l'un des buts que poursuivait la préface de René Rémond et de ses collaborateurs appelant à une nouvelle histoire politique. Mais pour que ce type d'entreprise ait un véritable impact, il est indispensable que les «adversaires» qui sont concernés par la critique soient clairement identifiés. Or dans ce texte - pris ici comme exemple d'une tendance générale - si l'on comprend bien qu'implicitement il vise les historiens proches des Annales, les «diadoques» et les «épigones» ne sont jamais désignés nommément, pas plus que leurs travaux. Les divers courants de la recherche historique française apparaissent aujourd'hui d'autant plus difficiles à identifier que leurs chefs de file se retrouvent côte à côte pour diriger les mêmes projets collectifs (Le Goff et Rémond, 1992). L'exemple des Annales montre pourtant que pour être perçue comme novateur par la communauté historienne et par le public, un projet historiographique doit impérativement conserver son autonomie, non seulement sur le plan des idées, mais aussi, et surtout, sur le plan des pratiques³⁴. On ne peut pas demander au paratexte plus qu'il ne peut donner.

Annexe Les ouvrages de la collection «L'Univers Historique» (Seuil) 1970-1993

1970

Francis DVORNIK, Les Slaves. Histoire et civilisation de l'Antiquité aux débuts de l'époque contemporaine.

1971

Paul VEYNE, Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie.

Rondo CAMERON, La France et le développement économique de l'Europe 1800-1914.

Henri-Irénée MARROU, Histoire de l'éducation dans l'Antiquité.

Jacques Julliard, Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe.

1972

Patrick Fridenson, *Histoire des usines Renault*. Robert O. Paxton, *La France de Vichy*.

1973

Charles RIHS, La Commune de Paris. Philippe ARIÈS, L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime.

1974

Paul Petit, Histoire générale de l'Empire romain.

1975

Suzanne BERGER, Les paysans contre la politique.

Michel WINOCK, *Histoire politique de la revue* Esprit (1930-1950).

Saul FRIEDLÄNDER, *Histoire et psychanalyse*. Georges DUBY et Armand WALLON (eds), *Histoire de la France rurale* (4 vol).

1976

Jean-Noël JEANNENEY, François de Wendel en République. L'argent et le pouvoir (1914-1940).

Jean-Baptiste DUROSELLE, La France et les États-Unis.

Paul VEYNE, Le Pain et le Cirque.

François Fejtő, Le Coup de Prague (1948).

1977

Michael Postan et Christopher Hill, Histoire économique et sociale de la Grande Bretagne.

1. Des origines au xvIII^e siècle.

Eric Hobsbawm, Histoire économique et sociale de la Grande Bretagne.

2. De la révolution industrielle à nos jours.

Edward Shorter, Naissance de la famille moderne (XVIII^e-XX^e siècle).

Philippe ARIÈS, L'Homme devant la mort.

1978

Chantal de CRISENOY, Lénine face aux moujiks. Zeev STERNHELL, La Droite révolutionnaire (1885-1914). Les origines françaises du fascisme.

Joseph ROVAN, Histoire de la social-démocratie allemande.

1979

Maurice AGULHON, La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la II^e République.

Pierre DARMON, Le Tribunal de l'impuisance. Virilité et défaillances conjugales dans l'Ancienne France.

1980

Michelle PERROT (ed), L'Impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX^e siècle.

Robert Mandrou, Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle.

Emmanuel LE ROY LADURIE, L'argent, l'amour et la mort en pays d'oc, précédé du roman de l'abbé Fabre, Jean-l'ont pris (1756).

1981

Georges DUBY (ed), Histoire de la France urbaine (5 volumes).

Jean-Louis Flandrin, Le sexe et l'occident.

Alexandre PARENT-DUCHATELET, La prostitution à Paris au XIX^e siècle; texte présenté par Alain Corbin.

1982

Marc RAEF, Comprendre l'Ancien régime russe. Mireille LAGET, Naissances. L'accouchement avant l'âge de la clinique.

1983

Jean-Louis Flandrin, Un temps pour embrasser. Aux origines de la morale sexuelle occidentale, VIE-XIE siècles.

Emmanuel LE ROY LADURIE, La sorcière de Jasmin.

1984

Odile ARNOLD, Le corps et l'âme. La vie des religieuses au XIX^e siècle.

Jean-Louis Flandrin, Familles. Parenté, maison, sexualité dans l'ancienne société.

Michelle PERROT, Jeunesse de la grève.

Robert DELORT, Les animaux ont une histoire.

1985

Michel VOVELLE, Théodore Desorgues ou la désorganisation.

Georges Roux, La Mésopotamie.

Georges VIGARELLO, Le propre et le sale.

Annie Kriegel avec la collaboration de Guillaume Bourgeois, Les communistes français dans leur premier demi-siècle 1920-1970.

Philippe ARIÈS et Georges DUBY (eds), Histoire de la vie privée (5 volumes).

1986

Philippe Ariès, Le temps de l'histoire.

Yves-Marie BERCÉ, Histoire des croquants.

Jean-Pierre Azéma et Jean-Pierre RIOUX (eds), Le parti communiste français des années sombres 1938-1941.

Raoul GIRARDET, Mythes et mythologies politiques.

Philippe Burrin, La dérive fasciste.

1987

Roger Chartier, Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime. Jean-Clément Martin, La Vendée et la France. André Zysberg, Les galériens.

1988

Gérard NOIRIEL, Le creuset français.

Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles.

Alain SCHNAPP et Pierre VIDAL-NAQUET, Journal de la commune étudiante. Textes et documents. Novembre 1967-juin 1968.

Nathalie ZEMON DAVIS, Pour sauver sa vie.

René RÉMOND (éd), Pour une histoire politique.

1989

Michael Graetz, Les Juifs en France au XIX^e siècle. De la Révolution française à l'Alliance israélite universelle.

Jacques LE GOFF (éd), L'homme médiéval.

1990

Pierre ROSANVALLON, L'État en France de 1789 à nos jours.

Pierre Laborie, L'opinion française sous Vichy.

Eugenio GARCIN, L'homme de la Renaissance.

Roger Chartier, Les origines culturelles de la Révolution française.

1991

Collectif, L'histoire médiévale en France. Maurice SARTRE, L'Orient romain.

1992

Fred E. Schrader, Augustin Cochin et la République française.

Andrea GIARDINA (éd), L'homme romain.

Lucette Valensi, Fables de la mémoire. La glorieuse bataille des trois rois.

Sergio Donadoni (éd), L'homme égyptien.

Jacques Le Goff et René Rémond (éds), Histoire de la France religieuse (4 volumes).

1993

Giovanna PROCACCI, Gouverner la misère. La question sociale en France (1789-1848).

Christophe Prochasson, Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938).

Jean-Pierre VERNANT (éd), L'Homme grec.

François BÉDARIDA et Jean-Pierre AZÉMA (éds), La France des années noires (2 volumes).

Georges VIGARELLO, Le sain et le malsain.

Philippe ARIÈS, Essais de mémoire.